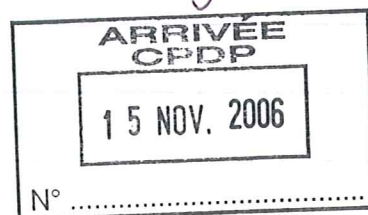


M^r. AUGEREAU Yves

Vierzon le 14/11/06



CNDP

Commission particulière
Limoges

Objet: Débat Public LGV
Poitiers/Limoges

Madame la Présidente

Suite au débat public auquel j'ai participé à Chateauroux le 13/11/06, je me permets de vous confirmer trois points principaux concernant ce débat.

(1) - l'amélioration et la remise à niveau de la ligne "POLT" (dans TGV pendulaire) pour + de confort, de sécurité, l'augmentation des vitesses et le cadencement prévues par la convention signée en 2001 par les 3 Régions concernées avec l'Etat/SNCF/RFF doivent être réalisées sans retard (objectif 2010 au maximum) sur cet axe classique structurant.

(2) - le processus de conduite du projet du barreau LGV Poitiers/Limoges doit être arrêté. Ce serait une réalisation de fracture territoriale contraire à l'aménagement du territoire refusée par une grande majorité d'acteurs sociaux économiques/politiques/associatifs et par les citoyens concernés en Région Centre.